

Convent ordinaire de 1936 de l'Association Maçonnique Internationale

Ainsi que nous l'avons annoncé à nos lecteurs, l'A.M.I. tiendra son Convent ordinaire les 27-31 août prochain, à Prague.

La Grande Loge Nationale de Tchécoslovaquie qui a donné tant de preuves d'attachement fraternel à notre Association, a bien voulu assumer la lourde tâche d'organiser notre IX^e Convent. Par le programme que nous publions d'autre part, on verra qu'elle n'a rien négligé, soit pour que ces assises maçonniques internationales se déroulent dans les meilleures conditions, soit pour que les participants remportent le meilleur souvenir de ces journées consacrées au travail, comme à l'amitié fraternelle.

Bien que les temps ne soient guère propices à l'envoi de délégations dont le déplacement est non seulement fort onéreux, mais comporte encore des difficultés de tous ordres, une participation nombreuse, qui atteint plus de la moitié des Puissances maçonniques adhérentes, nous est déjà assurée et nous espérons que la réponse de plusieurs Obédiences américaines n'ayant pas pu nous informer jusqu'ici des décisions qu'elles ont prises, sera affirmative.

Dans le désarroi actuel, nous sommes heureux de constater, une fois de plus, que la foi en l'Idéal maçonnique et la confiance dans l'œuvre que poursuit l'A. M. I. restent inébranlables et que, malgré les violentes attaques dirigées contre notre Ordre et les furieux assauts que subit le libéralisme spirituel dont il se fit, de tout temps, l'ardent champion, notre Association marche en toute sérénité, d'un pas assuré, vers le but qu'elle s'est assigné : la Fraternité universelle.

Le Grand Chancelier
J. MOSSAZ.

IX^e Convent de l'Association Maçonnique Internationale

CONVENT ORDINAIRE

Prague 27-31 août 1936

ORDRE DU JOUR

1. — Nomination du Bureau du Convent.
2. — Rapports de gestion :
 - a) Rapport administratif;
 - b) Rapport financier.
3. — Règlement intérieur du Convent.
4. — (Eventuel) — Admission de nouveaux membres.
5. — Démission.
6. — (Eventuellement) — Propositions de radiation.
- 7^o — Candidatures.
8. — Statuts de l'A. M. I. — Code Maçonnique International — Règlements Internationaux.
9. — Rapport sur le Thème d'étude : « La Défense de la Civilisation ».
10. — Aperçu de la situation maçonnique internationale.
11. — Questions financières et Budget.
12. — Election du Comité Exécutif.
13. — Fixation du siège du prochain Convent.
14. — Divers et imprévus.

HORAIRE ET PROGRAMME DES TRAVAUX

Jeu'di 27 août

- 10 h. : Dans les locaux de la Grande Loge Nationale de Tchecoslovaquie, Divisova no. 5, Prague-Smichov:
Séance du Comité Exécutif.
- 13 h. : Déjeuner offert au Comité de l'A. M. I. par le T. T. Ill. T. G. T. M. T., Karel Weigner.
- 15 h. : Reprise des travaux du Comité.
- 20 h. : Dîner offert par la Grande Loge « Lessing aux trois Anneaux », dans ses locaux de la Trojanova.

Vendredi 28 août

Divisoiva no. 5, Prague-Smichov :

- 9 h. 30 : Vérification des pouvoirs;
Réception des délégués.
10 h. 30 : Ouverture du Convent.
13 h. : Déjeuner offert aux délégués par la Grande Loge
Nationale.
15 h. : II^e Séance du Convent.
19 h. 30 : Dîner offert aux délégués par la Grande Loge
Nationale.

Samedi 29 août

Divisoiva no. 5, Prague-Smichov :

- 10 h. : III^e Séance du Convent.
13 h. : Déjeuner offert aux délégués par la Grande Loge
Nationale.
15 h. : IV^e Séance du Convent.
18 h. : Tenue Solennelle de la Grande Loge « Lessing »
en l'honneur de tous les FF.'. étrangers. (Tenue
de ville et décors maç.'. symb.'..)
20 h. : Dîner en commun offert par la Grande Loge
Nationale et la Grande Loge « Lessing aux trois
Anneaux ».

Dimanche 30 août

Excursion à Kutna Hora en autocars (organisée
par la Grande Loge Nationale en l'honneur de
tous les participants au Convent et des dames
qui les accompagnent). Déjeuner à Caslav et
retour à Prague vers 18 heures.

Lundi 31 août

Divisoiva no. 5, Prague-Smichov :

- 10 h. : V^e Séance. Clôture solennelle du Convent.
13 h. : Banquet de clôture à Barrandow.

* * *

Nous rappelons à nos lecteurs que tous les FF.'. appartenant
à une Obédience maçonnique membre de l'A. M. I., de même qu'aux
autres Puissances maçonniques régulières, peuvent assister aux
séances du Convent en qualité d'auditeurs.

COMITÉ EXÉCUTIF DE L'A. M. I.

Le compte rendu de la session du 16 mai dernier, à Genève,
paraîtra dans le numéro 58 de notre « Bulletin ».

La prochaine réunion du Comité se tiendra à Prague, la
veille du Convent, soit le 27 août.

Aux Grandes Loges des Etats-Unis d'Amérique

TT.'. III.'. et TT.'. CC.'. FF.'.

Le Comité Exécutif de l'A. M. I., ayant inscrit à l'ordre du jour de son prochain Convent l'étude de la « Défense de la Civilisation », charge le Grand Chancelier d'adresser un pressant et frat. appel à toutes les Obédiences régulières qui ne font pas partie de cette Association, pour qu'elles apportent également leur contribution à l'étude de ce grave problème.

La Maçonnerie de l'Univers qui, sans distinction de Rites, s'inspire de sentiments humanitaires dans la poursuite de son idéal, ne peut rester indifférente à notre appel. La défense de la civilisation, seule capable d'apporter à l'humanité les bienfaits de la Paix, intéresse non seulement les peuples de l'Europe, mais ceux des autres continents également. Or, la Maçonnerie des Etats-Unis d'Amérique, qui compte plusieurs millions d'adeptes et qui représente, de ce fait, une force morale considérable, contribuerait puissamment à assurer la paix et la sécurité de la démocratie partout où elle est menacée, en associant ses efforts aux nôtres pour la défense de la civilisation.

De même que l'existence de la Maçonnerie est subordonnée au maintien de la civilisation, celle-ci ne peut être sauvée que si la Paix est établie entre tous les peuples du monde. Cette triple dépendance commande aux Maçons de l'Amérique de s'associer aux Maçons de l'Europe et exige qu'ils usent de leur influence pour que leur nation se déclare publiquement solidaire de tous les pays qui se posent en défenseurs de la paix des peuples et de la civilisation.

Cet appel sera certainement favorablement accueilli par les Grandes Loges des Etats-Unis d'Amérique, étant donné que d'illustres et éminents Francs-Maçons — le Président Roosevelt lui-même — ont déjà proclamé qu'il était nécessaire que la Maçonnerie américaine s'intéressât au sort des Maçonneries et des Maçons de l'Europe. Le T.'. III.'. Fr.'. Roosevelt, dans le discours qu'il prononça lors de l'initiation de ses fils, recommandait, en effet, de venir en aide à son prochain, comme le Samaritain charitable secourt le malheureux au bord de la route, souhaitant que « tout le peuple américain devienne le gardien puissant de la paix dans le reste du monde ».

La Maçonnerie américaine est donc dans d'excellentes dispositions pour répondre favorablement à notre appel et si la Maçonnerie de l'Europe pouvait affirmer que les Etats-Unis d'Amérique

fussent solidaires des peuples résolus à défendre la civilisation contre les dangers qui la menacent, aucune nation n'oserait plus attenter à la sécurité d'un autre pays et entraîner, ainsi, d'autres peuples dans une nouvelle conflagration générale, plus meurtrière que celle de 1914-18.

Pour l'Association Maçonnique Internationale
(A. M. I.).

Le Grand Chancelier,
J. MOSSAZ.

Avis officiels

PUBLICATIONS

I. *Bulletin*. — Le Comité Exécutif a mis à l'étude une réforme de notre « Bulletin ». Il est certain que notre situation financière ne nous permettra pas de faire de notre organe ce que nous voudrions qu'il fût ; il nous serait cependant utile et agréable de connaître les desiderata de nos abonnés sur les modifications qui pourraient y être introduites quant à sa composition, sa présentation, sa publication. Ils nous rendraient service en nous disant quelle est la rubrique qui présente, pour eux, le plus d'intérêt, celles qu'il faudrait développer ou réduire à leur gré.

Nous tiendrons compte, dans la mesure du possible, des indications qui nous parviendront, mais nous attirons néanmoins l'attention des FF. . qui donneront suite à cet appel, sur le fait que, voué à la Franc-Maçonnerie universelle, le « Bulletin » de l'A. M. I. doit, pour remplir sa mission, répondre aux désirs de nos lecteurs des cinq continents, ce qui appelle à la fois l'éclectisme, la tolérance et le respect des traditions nationales.

II. *La Table des Matières* du Vol. IV du « Bulletin » (n^{os} 40 à 51) est mise gratuitement à la disposition des abonnés qui en feront la demande à la Chancellerie.

III. *Compte rendu du Convent de 1934, à Luxembourg*. — Nous publierons prochainement le compte rendu complet des travaux du Convent de Luxembourg dont l'impression a été retardée par prudence administrative et financière, ainsi que nous l'avons expliqué dans le Rapport du Chancelier sur l'exercice 1935, qui figure dans le précédent « Bulletin » (n^o 56). Par mesure d'économie, le tirage en sera limité ; nous invitons donc les LL. . et les FF. . qui désirent se procurer cette publication, à adresser, dès

maintenant, leur souscription à la Grande Chancellerie. Le prix que nous établirons d'après le devis qui nous sera présenté, ne dépassera vraisemblablement pas fr. ss. 1,50.

PUBLICITE

Nous invitons nos lecteurs à nous signaler les maisons qui seraient susceptibles de faire de la publicité dans notre « Bulletin ». Cette publicité intéresse tout particulièrement les hôtels, restaurants, agences de voyage, librairies maçonniques, instituts d'éducation, etc.

Voici le tarif de ces annonces :

| | | | | |
|---------------|--|----------|----------|----------|
| | 1 page | 1/2 page | 1/4 page | 1/8 page |
| frs. ss. | 80 | 40 | 20 | 10 |
| | Pour deux ou trois insertions, réduction de 20%. | | | |
| | Pour quatre insertions réduction de 25%. | | | |

DIVERS

Propriété intellectuelle. — L'autorisation de reproduire les articles et informations contenues dans notre « Bulletin » est accordée exclusivement aux journaux et revues maçonniques. Tout emprunt fait, par d'autres organes, sans notre autorisation, sera poursuivi selon la loi.

Adresses à retenir. — Siège et bureaux de la Chancellerie : 20, rue du Général Dufour, Genève.

Adresse pour la correspondance : Case postale Stand, 138, Genève.

Adresse télégraphique : Amitente, Genève.

Chèques postaux : N° I. 3510.

Le Grand Chancelier,

J. MOSSAZ.

Liste des Dons reçus par la Chancellerie

du 1^{er} janvier au 31 mars 1936.

| | | |
|---|----------|-------------|
| Sup. Conseil (33 ^e) de Suisse, Lausanne | frs. ss. | 150.— |
| Fr. Reelfs, Genève | » » | 20.— |
| Divers (inférieurs à frs. 10) | » » | 6.— |
| | » » | <hr/> 176.— |

| | | |
|--|----------|--------|
| <i>Report</i> | frs. ss. | 176.— |
| Du 1 ^{er} avril au 30 juin 1936 | | |
| G. . L. . Nat. de Tchécoslovaquie | frs. ss. | 100.— |
| Divers (inférieurs à frs. 10) | » » | 6,50 |
| Total | » » | 282,50 |

En remerciant les donateurs, nous nous permettons de faire appel à toutes les Loges et à tous nos FF. . pour qu'ils nous aident à poursuivre notre œuvre.

Le Grand Chancelier,
J. MOSSAZ.

Elections de Dignitaires

au sein des Obédiences de l'A. M. I.

Grande Loge de Luxembourg, à Luxembourg.
Exercice 1936

| | | |
|------------------------------|-------------------|------------------------|
| Grand Maître | T. . Ill. . Fr. . | Dr. Arthur Daubenfeld. |
| G. . M. . adj. | | Joseph Tockert. |
| 1 ^{er} G. . Surv. . | | Joseph Weber. |
| 2 ^{me} G. . Surv. . | | Paul Reiser. |
| G. . Chancelier | | Jules Mersch. |
| G. . Trésorier | | Auguste Stoll. |

Grande Loge Nationale de Tchécoslovaquie, à Prague.
Exercice 1936-1937

| | | |
|--------------------------------|-------------------|------------------|
| Grand Maître | T. . Ill. . Fr. . | Karel Weigner. |
| 1 ^{er} G. . M. . adj. | | Constant Pierre. |
| 2 ^{me} G. . M. . adj. | | Václav Hora. |
| 1 ^{er} G. . Surv. . | | Louis Alt. |
| 2 ^{me} G. . Surv. . | | Rudolf Konrad. |
| G. . Secrétaire (aff. int.) | | Frant. Richter. |
| G. . Secrétaire (aff. ext.) | | Lev Schwarz. |
| G. . Trésorier | | Karel Risinger. |

Grand Orient de l'Uruguay, à Montevideo.
Exercice 1936-1937

| | | |
|------------------------------|-------------------|-----------------------------|
| Grand Maître | T. . Ill. . Fr. . | Dr. Luis C. Scandroglio. |
| G. . M. . adj. | | Ernesto G. Martinez Fontes. |
| 1 ^{er} G. . Surv. . | | Coronel Gualberto Bolani. |

2^{me} G. . Surv. .
G. . Secrétaire
G. . Trésorier

Angel Latapie.
Ing. José Mauthone Falco.
Carlos Gutiérrez Roji.

Grande Loge de Panama, à Panama.
Exercice 1936-1937

Grand Maître
Dép. G. . M. .
1^{er} G. . Surv. .
2^{me} G. . Surv. .
G. . Secrétaire
G. . Trésorier

T. . Ill. . Fr. . Guillermo Andreve.
José Oller.
Charles Quistgaard.
Leopoldo Amaya G.
Tomás Paredes.
David Leslie Sasso.

REVUE MAÇONNIQUE

Les informations qui paraissent sous cette rubrique n'ont d'autre but que de renseigner nos lecteurs sur les faits intéressants de la vie maçonnique internationale.

L'A. M. I. n'assume aucune part de responsabilité dans la publication de ces articles.

LIBERTÉ, BOLCHEVISME ET MAÇONNERIE

L'évolution de la mentalité générale depuis le début du 20^e siècle, et les modifications profondes qui se sont produites dans l'organisation politique de nombreux pays, ont placé la Franc-Maçonnerie, en ce qui concerne sa composition et son recrutement, devant un problème délicat et angoissant et, pour tout dire, essentiel. Car de sa solution dépend la continuation ou la disparition de l'Institution telle qu'elle a été conçue et organisée par ses fondateurs, et telle qu'elle a été pratiquée jusqu'à présent.

J'entends parler de l'obligation où se trouve le Franc-Maçon de se soumettre à la loi de la liberté, de l'exiger pour lui-même et de l'appliquer à autrui.

La Franc-Maçonnerie ne formule ni n'impose aucun dogme. Mais cette interdiction à laquelle elle se plie fondamentalement, ne peut se concevoir que parce qu'elle reconnaît le droit à chacun de ses adhérents, et, par extension, à tout être humain et raisonnable, de penser librement et d'exprimer librement sa pensée.

C'est ce que formule, en termes d'une admirable clarté, et avec une précision qui ne laisse rien à désirer, l'article principal des statuts de l'Association Maçonnique Internationale.

Voici, en effet, le texte de cette déclaration de principes, à laquelle on ne saurait attacher trop de prix :

« La Franc-Maçonnerie, institution traditionnelle, philanthropique, philosophique et progressive, basée sur l'acceptation du principe que tous les hommes sont frères, a pour objet la recherche de la vérité, l'étude et la pratique de la morale et de la solidarité. Elle travaille à l'amélioration matérielle et morale, ainsi qu'au perfectionnement intellectuel et social de l'Humanité. Elle a pour principe la *tolérance mutuelle*, le respect des autres et de soi-même, la *liberté de conscience*. Elle a pour devoir d'étendre à tous les membres de l'Humanité, les liens fraternels qui unissent les Francs-Maçons sur toute la surface du globe.

« La Franc-Maçonnerie, considérant le travail comme un des devoirs essentiels de l'homme, honore également le travail manuel et le travail intellectuel.

« Elle forme donc une association d'hommes probes, libres et dévoués, qui, liés par des sentiments de liberté, d'égalité et de fraternité, travaillent individuellement et en commun au progrès social, exerçant ainsi la bienfaisance dans le sens le plus élevé ¹ ».

Je sais que cette conception de notre Institution n'est pas admise unanimement, et que des groupements maçonniques entendent mettre certaines lisières à cette absolue indépendance de pensée, et ne reconnaissent comme conformes aux statuts primitifs et essentiels que les Obédiences qui restreignent sur certains points — qui souvent ne sont que symboles ou formules — la liberté de leurs adeptes.

Mais, outre que l'on peut et doit espérer que cette manière d'envisager l'ordre maçonnique évoluera dans le sens d'une liberté totale, et que des signes rassurants se manifestent déjà à cet égard, j'entends n'examiner le problème qu'à la lumière de la conception et de la définition qui sont celles des Obédiences groupées dans l'A. M. I., et qui me paraissent répondre exactement, tant à la pensée des fondateurs qu'au but élevé, humain et par suite universel, que doit poursuivre l'Institution qui est nôtre.

Car il ne faut jamais perdre de vue la merveilleuse Constitution qui fut l'œuvre et demeurera la gloire immortelle d'Anderson, lors de la création, en 1717, de la Grande Loge d'Angleterre.

C'est la source inépuisable où l'on découvre la pensée maîtresse de ceux dont nous sommes les successeurs, et qui voulaient mettre fin aux querelles et horreurs qu'engendraient les dissentiments religieux.

Et c'est pourquoi, si connue soit-elle, et si souvent qu'elle ait été citée, je tiens à en reproduire la disposition initiale et essentielle :

« Le Maçon est tenu, par sa qualité même, d'obéir à la loi morale, et, s'il entend bien l'Art, il ne devra jamais être un Athée stupide ni un libertin irreligieux. Bien que, dans les temps anciens, les maçons aient été, dans chaque pays, soumis à l'obligation d'appartenir à la religion de l'état ou de la nation, quelle qu'elle fût, l'on pense aujourd'hui qu'il est plus convenable de laisser à chacun d'eux ses opinions particulières et de ne leur imposer d'autre religion que celle sur laquelle tous les hommes sont d'accord; elle consiste à être bons, loyaux, gens d'honneur et de probité, quelles que soient d'ailleurs les dénominations ou les croyances par lesquelles ils se distinguent; de la sorte, la maçonnerie deviendra un centre d'union susceptible d'établir des

¹ C'est moi qui souligne tout ce qui a trait à la liberté. (C. M.)

liens d'amitié sincère entre personnes qui, autrement, fussent toujours demeurées étrangères les unes aux autres. »

On le voit : nos fondateurs entendirent qu'il ne fût fait aucune distinction entre ceux qui concevaient et adoraient la Divinité sous des formes différentes, du moment, ajoutaient-ils — et l'addition est capitale — qu'ils ne fussent pas des « athées stupides ».

C'est en germe, la liberté la plus étendue dans le domaine de la religion et de la métaphysique, avec la faculté, pour les initiateurs, de juger la « stupidité » ou l'intelligence du récipiendaire.

Mais la logique et la raison humaines ont en elles une puissance invincible et ne devaient pas tarder à tirer les conséquences du principe primordial posé par les fondateurs.

Si, se sont dit et ont proclamé des Maçons, nombreux, sincères et inspirés du pur esprit maçonnique, si pour obtenir l'entrée des Temples, nul ne peut être inquiété à propos de la façon dont il conçoit la divinité et lui rend culte, il s'impose de traiter sur le même pied, ceux qui également sincères, honnêtes, probes et libres, ne reconnaissent pas l'existence d'une puissance divine, ceux qui ne se rattachent à aucune religion positive, ni à aucune doctrine métaphysique.

Et, dans toutes les Maçonneries du groupe latin, obéissant à cet esprit cartésien, précis et logique, qui les distingue si profondément des autres Obédiences anglo-saxonnes, attachées à la tradition, respectueuses du fait accompli, l'entrée des Temples fut et reste donnée à tout homme probe et libre, quelle que soit sa conviction religieuse et philosophique.

De là, cette divergence dont je parlais plus haut et que tous nos efforts, depuis des lustres, tendent à atténuer et à faire peu à peu disparaître pour arriver, finalement, à l'unité harmonieuse de l'édifice maçonnique.

Et voici qu'un nouveau problème, inattendu et redoutable,

l'importance des notions fondamentales sur lesquelles repose moralement notre institut.

Mais, je m'empresse d'ajouter que, si regrettable que soit l'abandon dans lequel on semble parfois laisser des éléments indispensables à la vie maçonnique, les conjonctures sociales, politiques et économiques, dans lesquelles se débat le monde civilisé, ne peuvent laisser indifférent le Maçon digne de ce nom, et qu'il peut parfaitement s'expliquer, sinon se justifier, que nos Maçons ne veulent pas qu'un organisme tel que le leur, créé pour développer les plus hautes vertus et travailler au bonheur de l'Humanité, demeure étranger aux troubles et cataclysmes qui désolent cette Humanité, et ne cherche pas à y apporter un remède.

Dans quelle mesure et par quels moyens, cette intervention doit-elle se manifester ? Encore une fois il ne convient pas d'en dissenter ici. Je ne puis et ne dois constater que le fait positif et en tirer les conséquences.

Or, pour pouvoir travailler dans l'esprit qui anime les Maçonneries de notre groupe, il est nécessaire, il est indispensable que, dans l'Institution, règnent la liberté et la tolérance les plus absolues.

Mais cette nécessité reconnue et proclamée comporte l'obligation, pour chacun des adeptes, de proclamer et de défendre le grand principe, le principe essentiel de la Liberté humaine.

Nul n'est tenu de devenir maçon ; nul n'est contraint de suivre les préceptes de l'Ordre s'il ne les a bien connus et librement acceptés. Mais les ayant appris et acceptés, il doit s'y conformer, et il serait incompréhensible et absurde d'admettre comme membres d'une Institution, des candidats qui voudraient n'y entrer qu'en se libérant des règles et obligations essentielles qui sont à la base de la Société.

Pour plus de clarté, j'imagine un dialogue — et j'aime à croire qu'il s'en est produit d'analogues — entre le Vénérable procédant à l'initiation, et le récipiendaire.

Le Vénérable questionne :

— Vous êtes, Monsieur, citoyen d'un pays où la liberté individuelle n'existe pas ou n'existe plus ; où sont supprimés les droits que, depuis la Révolution de 1789 et la déclaration des droits de l'homme, toutes les constitutions démocratiques accordent à tout être humain ? Etes-vous partisan de ce régime ?

— Oui, Monsieur.

— Donc vous n'admettez pas l'indépendance de la pensée, ni le droit pour tout individu conscient, de l'exprimer en faisant usage de sa liberté sous la seule réserve de ne pas porter atteinte à celle des autres ?

— Non, Monsieur, je n'admets pas cette indépendance.

— Et que faites-vous des droits qui sont le corollaire de

cette liberté primordiale; le droit de réunion et d'association, la liberté de la presse, la liberté d'enseignement?

— Je les réproûve et elles n'existent plus chez nous : c'est le pouvoir souverain, quelle que soit sa forme, qui décide et agit, et chacun n'a qu'à se soumettre.

— Vous ne considérez donc pas la liberté comme un attribut essentiel de l'homme, et vous êtes prêt à unir vos efforts à ceux qui tendent à sa suppression dans la vie sociale ?

— Sans aucun doute.

On pourrait allonger et développer cet entretien, mais tel qu'il est, il suffit pour me permettre de reproduire ce que devra exposer un membre de l'Assemblée qui s'oppose à l'admission.

Je déclare, dira-t-il, que je ne puis pas accorder mon suffrage au candidat et que je déposerai une boule noire dans l'urne. Je vais en dire brièvement les raisons claires et décisives.

Quelles sont les qualités que nous réclamons des profanes qui demandent la lumière maç. ?

C'est qu'ils soient probes, intelligents et libres. Que le candidat satisfasse aux deux premières conditions, je n'en disconviens pas. Mais il lui manque la troisième, et celle-là, elle est la principale. Car si notre Institution a été fondée, c'est par des hommes qui avaient aperçu les méfaits et les horreurs de la tyrannie et du sectarisme. Ils ont voulu élever un monument impérissable à la liberté de l'esprit et à la tolérance mutuelle. Ils ont réproûvé et rejeté les sanglantes luttes religieuses, les futiles conflits de dogmes, générateurs des pires querelles entre les hommes. Ils ont entendu traiter et voir traiter avec un égal respect tous ceux chez qui la pensée est sincère et libre.

Et ils ont placé, comme un fondement indispensable et indestructible, la liberté à la base du monument moral qu'ils édifiaient pour le bonheur et la gloire du genre humain. Sans la liberté, il n'y a plus de Maçonnerie; la Maçonnerie, si elle en était privée ne se comprendrait plus; elle serait un non-sens.

N'en avons-nous pas une preuve ou plutôt des preuves dont personne ne peut méconnaître le caractère tristement irrécusable ? Ne voyons-nous pas que le premier soin de tous ceux qui, en étrangeant la liberté, usurpent la toute puissance, est de fermer les Temples et de persécuter les Maçons ? C'est qu'ils savent que la Loge est le refuge et le sanctuaire de la Liberté, et qu'ils s'imaginent, sottement, qu'en démolissant les Temples et en immolant les prêtres, ils détruiront le culte et anéantiront l'idée!

La Maçonnerie ne contraint personne; elle n'appelle personne. Elle accueille ceux qui, pourvus des titres qu'elle requiert, entendent travailler à l'œuvre qu'elle a entreprise. Les autres, elle n'entend leur faire aucun tort; elle ne comprend pas leur demande

de collaboration, dans laquelle elle voudrait ne voir ni une duperie, ni une trahison. Mais il serait incompréhensible et absurde qu'elle admit dans son sein des éléments qui sont des ferments de dissolution.

Libre à ceux-là de défendre et de propager leurs doctrines, mais il serait vraiment paradoxal de voir des adversaires de la liberté, pour la combattre et l'abattre, entrer dans un organisme dont la fonction capitale est de la défendre et de la promouvoir.

C'est ici que pourrait se placer l'intervention d'un contradicteur ingénieux, qui, tel un « avocat du diable » me ferait une objection, au premier abord pertinente :

« Votre opposition pêche contre la logique et même vous fait tomber dans la contradiction. Car vous êtes, dites-vous, et tous ceux qui pensent comme vous, des protagonistes fervents de la liberté. Comment pouvez-vous consigner à la porte de vos Temples un homme qui, lui aussi, pense librement, mais autrement que vous ? »

La riposte est aisée, car l'objection est simplement spécieuse.

— Oui, certes, répondrai-je, nous sommes des partisans de la Liberté. Mais il me suffirait pour réduire à néant votre objection, de vous rappeler et de vous opposer le propos prêté à Louis Veuillot et qui, s'il n'a pas été tenu textuellement par lui, reflète pourtant fidèlement la pensée du célèbre polémiste. Veuillot, à un adversaire politique qui lui prêchait le respect de la liberté, lui tenait à peu près ce langage :

« La liberté, je l'exige de vous au nom de vos principes, et je vous la refuse au nom des miens ». Voulez-vous que nous nous prêtions à une duperie semblable ?

Nous aimons et nous voulons la liberté. Notre idéal, c'est sa conquête, sa défense, son organisation, sa mise à fruit. Notre groupement a été constitué pour se rapprocher de cet idéal, et nous y travaillons depuis des générations, avec des alternatives et des revers, mais sans lassitude ni découragement. Et vous voudriez que l'on permit, que l'on favorisât l'entrée dans ce groupement d'éléments dont l'idéal est diamétralement opposé à celui qu'il révère et cherche à atteindre ? Ce serait, je le répète, de la duperie, de la sottise. Ce serait du suicide ! Que ceux pour qui la liberté est un mal, pour qui le servage intellectuel et moral est une injustice et un bien, qui se font valoir de disciplines, lement

persécutions auxquels recourent trop souvent les partisans des dictatures.

Mais de là, de cette tolérance à l'égard de toutes les opinions, qui est un corollaire de la liberté de la pensée, à faire le jeu des adversaires de cette liberté, à les accueillir en amis, il y a un abîme. Et ce fossé, il ne faut ni le franchir, ni le combler, à peine de suicide.

Nous bâtissons une maison, selon un plan et pour une destination sur lesquels nous nous sommes mis d'accord, et nous sommes associés. S'il se présente un soi-disant collaborateur qui nous déclare que nos plans ne valent rien, qu'il entend jeter à bas les étages déjà construits, et donner à l'immeuble une autre forme et une autre affectation, que faut-il faire ? Moi, je n'hésite pas ; je dis à ce postulant : Cher Monsieur, faites donc vous-même une maison comme vous l'entendez. Mais laissez-nous tranquilles chez nous, et ne nous faites pas songer à la fable du loup déguisé entrant dans une bergerie.

D'ailleurs, il existe un précédent, et, en principe, la question est réglée.

Si un catholique sincère, croyant et pratiquant, se présentait dans une Loge, il serait sûrement rejeté, comme l'ont été ceux qui, après la mise à l'index de la Maçonnerie et de ses principes, ont encore tenté de s'y introduire.

Pourquoi ? Parce qu'un catholique est, par définition, un ennemi de la liberté ; que, sincère, il est un esclave du Syllabus et frappé d'excommunication s'il entre dans une société qui pratique le culte de ces libérés frappés d'anathème ; et que, dans la négative, traître, espion ou plaisantin, sa place n'est point parmi nous !

Pour terminer, je veux évoquer une hypothèse : celle de la batterie tirée en tenue et scandée par les trois termes de la prestigieuse trilogie maçonnique et démocratique : Liberté, égalité, fraternité. Et celui que nous aurions admis et qui penserait et agirait comme le récipiendaire, je me le représente prononçant ces paroles et rendant cet hommage à notre idéal, à la Liberté, et je ne puis sortir de ce dilemme : hypocrisie, mauvaise foi, ou mauvaise farce !

Pour ces raisons péremptoires, à celui de mes frères qui me demanderait ce qu'il doit faire devant la demande d'initiation d'un candidat hostile à la liberté, je dirais simplement, pastichant un alexandrin célèbre :

Réponds : Non, à cet homme, avec tranquillité !

Ch. MAGNETTE.

*Ancien Grand Maître du
Grand Orient de Belgique.*

VERS L'UNIVERSALITÉ MAÇONNIQUE

Notre confrère, le « *Masonic Craftsman* » de Boston, consacre dans chacun de ses numéros quelques pages à une rubrique intitulée « *A Monthly Symposium* » où le même thème est traité simultanément par quatre écrivains très connus dans le monde maçonnique, les FF. : A.-H. Moorhouse, rédacteur de la dite revue, J.-E. Morcombe, éditeur du « *Masonic World* » de San-Francisco, J.-A. Fetterly, éditeur des « *Masonic Tidings* » de Milwaukee, et W.-C. Rapp, éditeur du « *Masonic Chronicler* », de Chicago.

Toujours fort intéressantes, non seulement par le sujet traité, mais encore parce que chaque auteur y donne libre cours à sa pensée, ces études sont présentées sous des angles personnels différents qui permettent au lecteur de se faire une opinion aussi objective que possible. En outre ces articles nous renseignent de façon lumineuse sur la conception particulière que nos FF. des Etats-Unis ont de la Franc-Maçonnerie. Ils nous présentent la forme anglo-saxonne de ce que nous appelons couramment « l'esprit maçonnique », ou plutôt la forme américaine de cet esprit car il y a une nuance très sensible entre la Maçonnerie du nouveau continent et la Maçonnerie anglaise. Le Franc-Maçon qui n'a pas vécu à l'étranger ou qui n'entretient aucune relation suivie avec ses FF. des autres pays, commet généralement l'erreur de juger sévèrement ce qui, chez autrui, ne lui paraît pas orthodoxe. Comme il ignore les diverses conditions qui contribuèrent à la formation nationale, sociale, morale, d'une autre nation, il ne réalise nullement les effets que ces conditions sont appelées à produire sur la nature spirituelle ou sur l'activité pratique de la Franc-Maçonnerie. Débarrassons-nous d'abord de la poutre qui est dans notre œil avant de nous préoccuper de la paille qui est dans celui du voisin !

A lire les jugements incomplets, injustes, basés souvent sur des renseignements inexacts ou tendancieux que nous devons à la plume de nos confrères américains, nous sommes parfois affligés, mais nous leur pardonnons leurs erreurs car nous savons que nous nous prononçons à leur égard sans plus d'équité, avec une légèreté tout aussi coupable, lorsque nous énonçons des opinions qui ne sont point établies sur une connaissance suffisante de leurs traditions et de leurs coutumes nationales.

Voici, par exemple, quelques passages d'une étude sur l'attitude que la Franc-Maçonnerie des Etats-Unis doit adopter à l'égard des autres Maçonneries, étude que l'on doit aux écrivains dont nous avons cité les noms au début de cette chronique. Il s'agit d'une question qui, comme celle des Landmarks, a fait couler beaucoup d'encre et sur laquelle bien des sottises ont été dites,

parce que, d'un côté de l'océan comme de l'autre, certaines légendes se sont accréditées, enracinées, par suite d'une ignorance quasi totale de la situation que la Franc-Maçonnerie affronte dans les pays où le catholicisme est la religion dominante.

Le Fr. Moorhouse (« Masonic Craftsman ») déclare : « Si le principe de Fraternité maçonnique, qui ne fait aucune distinction de race, de croyance et de classe entre ses membres, doit être respecté intégralement, il est clair que les Francs-Maçons américains ont l'obligation de s'intéresser à tout ce qui touche leurs FF. des autres nations, sinon à un degré équivalent à celui où ils se placent eux-mêmes, du moins leur doivent-ils assistance. Le Franc-Maçon sincère s'emploiera à faire comprendre à son Fr. qu'il est lié à toutes les Francs-Maçonneries par des intérêts identiques et qu'une coopération activement universelle lui sera plus profitable que l'attachement sporadique qu'il témoigne à tout ce qui ne se rapporte pas à sa Grande Loge ou à la Maçonnerie de son pays.

« Persécutés par les ennemis de notre Ordre, des FF. souffrent actuellement pour l'idéal commun. Il faut prouver à ces FF. d'outre-océan avec lesquels les Grandes Loges américaines entretiennent des relations fraternelles, qu'ils ne sont pas oubliés et que, conscientes de leurs difficultés, elles ont un sincère désir de leur offrir les services qu'elles pourraient pratiquement leur rendre. Il n'est guère possible de faire davantage, mais il serait indigne de ne pas le leur exprimer. »

Le Fr. Morcombe (« Masonic World ») pense que si l'on avait posé cette question il y a 25 ans, on se serait attiré les foudres des « gardiens de l'Ordre » en Amérique. A cette époque, chacun était sincèrement convaincu qu'il n'existait aucune véritable Franc-Maçonnerie en dehors des pays anglo-saxons; celles de l'Europe continentale et de l'Amérique du sud étant considérées comme athées et politiques, on se faisait l'écho obéissant de toutes les accusations lancées par les ennemis de l'Institution contre des FF. qui luttèrent vaillamment pour la liberté de pensée et pour les droits de l'homme. Depuis lors, il a coulé beaucoup d'eau sous les ponts! La guerre a appris aux Francs-Maçons américains que leurs FF. européens s'inspirent d'idéals semblables aux leurs; ils ont découvert que des mensonges, des préjugés, auxquels s'est jointe une grande part d'ignorance, les ont tenus à l'écart de Maçons pareils à eux et les Grandes Loges rivalisèrent alors de zèle pour établir des relations fraternelles officielles.

Et le Fr. Morcombe ajoute : « Il y a, à l'étranger, comme aux Etats-Unis, des groupements tout à fait irréguliers et clandestins, mais ils ont été dénoncés et ne sont plus du tout dangereux pour la Franc-Maçonnerie régulière. On ne dira jamais assez combien nos FF. européens durent lutter en faveur de la liberté de réunion et de pensée. Bien que nous n'ayons pas eu à subir

jusqu'ici les haines féroces qui déferlent sans cesse contre eux, nous voyons cependant se dresser, depuis quelques années, les mêmes ennemis dans notre pays et nous ne pouvons plus rester simples spectateurs du conflit. Notre propre destinée est liée au résultat de la bataille qui se livre sur les champs étrangers. Serrons les rangs de la Maçonnerie universelle de crainte qu'étant divisés, nous soyons « vaincus ! »

Le Fr. Fetterly (« Masonic Tidings ») invite également les Grandes Loges des Etats-Unis à adopter une attitude largement tolérante à l'égard de la Franc-Maçonnerie étrangère. « Les Francs-Maçons américains — dit-il — ignorent non seulement les difficultés que leurs FF. des autres pays ont à surmonter, mais leur histoire, leurs traditions maçonniques particulières. La philosophie politique et le rituel diffèrent d'une contrée à l'autre, selon les circonstances. Depuis des décades — voire même des centaines d'années — il se pose, chez les peuples latins, des problèmes que les Puissances maçonniques anglo-saxonnes n'ont jamais eu à résoudre. C'est pourquoi, en France, en Italie, en Espagne, au Mexique, etc., ils ont été amenés à se faire une conception différente de celle que l'on rencontre en Angleterre et aux Etats-Unis. Il ne faut point négliger cela lorsque l'on considère l'organisation de la Maçonnerie étrangère et admettre que nos actes, nos réactions, leur sont aussi incompréhensibles que les leurs, pour nous. La Franc-Maçonnerie officielle doit traiter les Grandes Loges sœurs des autres pays de façon à maintenir, à sauvegarder sa propre dignité, en évitant toutefois de porter préjudice à l'honneur, au prestige du voisin.

Le Fr. Rapp (« Masonic Chronicler ») estime que l'Universalité maçonnique, basée cependant sur des principes fondamentaux qui enseignent les mêmes doctrines à ses adhérents au moyen de cérémonies ne variant que légèrement d'une partie du globe à l'autre, présente de grandes différences, dues à diverses caractéristiques raciales, à certaines influences nationales, et que ce sont ces différences mêmes qui font des relations internationales un très réel problème. « Idéalement, nous devrions coopérer étroitement avec toutes les Francs-Maçonneries ; pratiquement, nous sommes tenus à la plus grande circonspection ».

« L'accord est complet entre la Franc-Maçonnerie américaine et celle de la Grande-Bretagne, ses dépendances comprises. Dans ces pays, comme aux Etats-Unis, la tolérance, la paix, sont généralement fortement établies. Dans presque toutes les autres parties du monde civilisé où règnent diverses variétés de groupements absolutistes, le secret de l'Institution est combattu comme étant suspect. Alors que la Maçonnerie anglo-saxonne interdit toute discussion politique ou religieuse dans ses réunions, la méfiance, la persécution, opposent logiquement l'Ordre au pouvoir dirigeant ou poussent, du moins, les FF. à prendre parti lorsqu'il s'agit

de politique ou de religion. Le souci de leur propre conservation les oblige à adopter des méthodes contraires à l'esprit maçonnique, tel que nous le pratiquons, et nous empêche d'étendre jusqu'à eux toute la mesure de nos sentiments de fraternité. Les Ateliers et les F.F.'., liés par la législation des Grandes Loges auxquelles ils appartiennent, ne peuvent agir indépendamment de ces dernières. Bien qu'animés des meilleures intentions à l'égard de la Franc-Maçonnerie universelle, il nous apparaît donc nécessaire, en ce qui concerne la Maçonnerie étrangère, de surveiller notre attitude et d'agir toujours conformément aux règlements des Grandes Loges auxquelles nous appartenons ».

Ces articles ont été écrits il y a à peu près une année par des Maçons que l'on peut considérer, parmi leurs confrères des États-Unis, comme les plus avertis et les mieux renseignés sur tout ce qui a trait à la vie maçonnique internationale. Nous n'oserions dire que la générosité dont témoigne leur opinion reflète celles de la majorité de leurs compatriotes; nous sommes cependant heureux de constater que ces écrivains, éditeurs et rédacteurs de quatre journaux maçonniques d'importance qui exercent, par conséquent, une influence indéniable sur la multitude de leurs lecteurs, sont tous d'accord pour engager la Maçonnerie américaine à ne pas s'enfermer dans sa tour d'ivoire, à sortir de l'isolement dans lequel elle s'est longtemps confinée relativement aux Maçonneries de certains pays — de la Maçonnerie latine en particulier. Les efforts qu'ils poursuivent depuis bien longtemps, auxquels s'ajoutent ceux de la Société des Philalèthes (dont ils sont tous membres) ont abouti à établir une plus juste compréhension des relations maçonniques universelles. Nous leur sommes redevables, en grande partie, de l'intérêt qui se manifeste, outre-Atlantique, en faveur des informations étrangères, informations qui contribueront à redresser des jugements restés jusqu'ici trop fréquemment subjectifs, influencés comme ils le furent par des préjugés répandus, soit par des groupements maç.'., intéressés, soit par des adversaires, et que l'ignorance vint encore accréditer. Rien ne se construit en un jour! Le chemin parcouru depuis l'époque — non très lointaine — où les magazines maçonniques américains auraient perdu presque tous leurs abonnés s'ils s'étaient enhardis à exposer semblables points de vue sur une question dont le Fr.'. Morcombe dit lui-même « qu'elle eut suscité le courroux des gardiens de l'Ordre », en marquant l'évolution qui s'est accomplie, nous donne plus que de l'espoir pour l'avenir.

S'il est indispensable que la Franc-Maçonnerie reste fidèle à ses principes et à ses traditions, cela n'implique pas qu'elle doive se maintenir immuablement sur ses anciennes positions, édifiées à un moment où le monde était fort différent de ce qu'il est aujourd'hui. Naguère, en effet, la vie des peuples se trouvait

circonscrite par les limites géographiques de la nation. A l'exception d'une minorité qui maintenait quelques contacts intellectuels ou commerciaux avec d'autres peuples, l'immense majorité des hommes ne quittaient pas les lieux qui les avaient vus naître. Si l'on n'ignorait pas tout de la vie du voisin, les connaissances que l'on en avait provenaient des récits de quelques écrivains qui ne rapportaient de leur voyage qu'observations particulières à un milieu ou à une contrée déterminés. Il n'en est plus de même aujourd'hui, les moyens de transport s'étant développés et perfectionnés à un tel point que celui qui n'a pas parcouru, à trente ans, les pays voisins du sien, est presque considéré comme un fossile.

Quant aux véhicules de la pensée, ils sont aussi nombreux et incomparablement plus rapides que les systèmes de locomotion, puisque quelques minutes à peine, quelques secondes même, suffisent à faire connaître à tout un hémisphère ce qui se passe dans l'autre. Puisque, toujours aussi peuplée qu'auparavant, la terre est devenue si petite, ses fils sont dès lors plus près les uns des autres, quel que soit, en fait, le nombre de kilomètres qui les sépare. C'est dire que si les peuples pouvaient vivre autrefois sur leurs idiosyncrasies, leurs manies, leur orgueil, sur tout ce qui constituait enfin leur caractère particulier, il n'en est plus ainsi aujourd'hui. Ce qui touche l'un, touche généralement l'autre. Les points de contact — et par conséquent, de friction — sont infiniment plus nombreux entre les citoyens de pays fort éloignés les uns des autres que ceux qui existaient il y a un demi-siècle entre les habitants de provinces nationales voisines. Cette transformation du monde s'est opérée avec une rapidité telle que l'homme qui l'a cependant créée, n'a pas pu la suivre du même pas accéléré. Il faudrait d'autres cerveaux pour que notre esprit pût s'adapter à ce monde nouveau. Hélas, si l'être humain qui surprend les secrets de la nature peut les plier à sa volonté, il ne lui appartient ni de changer les lois de la biologie, ni celles de l'hérédité. Ce « décalage » est le principal, sinon l'unique facteur des maux dont souffre la société. C'est à lui que nous devons les solutions de continuité que nous constatons avec douleur dans la chaîne maçonnique.

En subissant les influences du milieu local, en s'adaptant aux mœurs et coutumes de chaque pays, en restant cependant identique en son essence même, l'Ordre, fondé sur des principes semblables, a profondément varié dans ses formes extérieures.

Lorsque de nouvelles conditions vinrent multiplier les occasions de rapprochement en les rendant de plus en plus inévitables, voire indispensables, ces formes secondaires — autres moulages d'une même matière — accusèrent de telles différences qu'elles masquèrent d'abord les similitudes. Il est temps de replacer ces

dernières au premier rang, à leur plan réel. Ce sont alors les similitudes qui dissimuleront les divergences et les feront disparaître peu à peu. C'est là l'œuvre que les bons Francs-Maçons, fidèles à leur Ordre, doivent entreprendre. Cette tâche prime les autres car rien ne saurait aboutir si nous restons divisés et si nous nous éternisons dans ce coupable byzantinisme qui nous a déjà causé tant de mal et qui fait le jeu de nos adversaires.

Nos FF. . américains qui ignoraient jusqu'ici les attaques perfides; les calomnies dont la Franc-Maçonnerie européenne a souffert presque dès ses débuts — surtout dans les pays latins — et qui eurent ces dernières années les conséquences que l'on sait en Hongrie, en Italie, en Allemagne, au Portugal, en Turquie, etc., se trouvent aux prises avec les mêmes ennemis de l'Ordre et de la Liberté. Qu'ils se méfient des mouvements divers qui naissent chez eux, des entreprises audacieuses de nos adversaires qui utilisent des méthodes semblables dans le but de saper les principes démocratiques, de juguler les droits de l'homme et d'enchaîner la liberté.

Les citoyens des Etats-Unis — et plus encore les Francs-Maçons — vouent à la Démocratie et à la Liberté un trop grand amour pour ne point faire face au danger; toutefois, le mal est contagieux, on l'a vu en Europe, et nous ne saurions assez les mettre en garde contre la passivité et l'indifférence des masses, celles-ci se laissant surprendre par les sophismes, les manœuvres habiles de ceux qui, profitant du bouleversement économique actuel tentent de renverser les gouvernements démocratiques pour leur substituer des régimes de dictature où la dignité, comme la personnalité humaines, ne sont plus respectées.

Plus que jamais, les Francs-Maçons ont le devoir de s'unir en dépit de ce qui les divise pour sauver un patrimoine spirituel qui leur est commun. Qu'importe que, dans nos Temples, les autels ne se trouvent point placés actuellement aux mêmes endroits ou que leurs attributs ne soient pas partout parfaitement identiques, c'est le temple qu'il faut défendre d'abord, c'est la lumière qu'il renferme qui doit être préservée, car c'est à cette lumière, c'est dans le sanctuaire maçonnique qui l'entretient, que le monde, sorti de l'anarchie et du désordre dans lequel on cherche à le plonger, vendra rallumer le flambeau de la civilisation, la flamme vivifiante de l'Humanité.

En terminant cet article, nous tenons à féliciter les FF. . américains qui ont eu le courage de rompre avec la tradition quelque peu étroite de leurs Grandes Loges en préconisant le rapprochement des Francs-Maçons par-dessus les frontières qui limitent les pays et les rites. L'A. M. I. qui s'est imposée cette noble et frat. . mission et qui, depuis 15 ans, à travers maints obstacles, poursuit inlassablement — et avec succès, il faut le reconnaître — la réalisation de cette Fraternité universelle, rend

hommage à tous les FF.°, à tous les groupements maçonniques dont les efforts convergent, par des voies diverses, vers ce point. Puisse l'exemple stimuler les indifférents avant qu'il soit trop tard !

J. MOSSAZ.

LE FRANC-MAÇON DEVANT LE PROBLÈME RELIGIEUX

Nous avons demandé au T.°. C.°. Fr.°. H.-J. Bolle l'autorisation de publier dans notre « Bulletin » cet article, présenté par l'auteur sous forme de conférence à la Loge « Cordialité, à l'Or.°. de Genève, dont il est le Vén.°. M.°, mais il avait été promis à notre confrère des « Annales Maçonniques Universelles ». Avec l'autorisation des deux intéressés, nous l'offrons à nos lecteurs en nous excusant auprès de ceux qui l'auraient déjà lu dans cette revue. Son intérêt est si grand qu'ils nous sauront gré d'avoir contribué à sa diffusion. (Réd.).

La question des rapports de la doctrine maçonnique avec la religion a été de tout temps fort discutée. De véritables campagnes ont été menées à ce sujet, et elles ont souvent suscité ce que la Franc-Maçonnerie doit considérer comme son plus grave danger : la désunion des Frères.

Aujourd'hui, ce problème acquiert une actualité renouvelée du fait que l'on reproche à la Franc-Maçonnerie d'être non seulement un foyer de pensée libre, mais encore une association d'athées qui se donnent pour mission de ruiner les religions et les Eglises. Aussi est-il nécessaire, de temps en temps, de réfléchir sur les fondements de la doctrine maçonnique touchant ce point délicat.

La Franc-Maçonnerie naquit à une époque — le début du XVIII^e siècle — où dans la conscience publique le terrestre ne pouvait exister sans le divin. Même les penseurs les plus hardis n'osèrent s'attaquer à l'idée de Dieu et à la foi ; les polémiques souvent violentes dans lesquelles ils s'engagèrent ne furent dirigées que contre les organisations temporelles qui prétendaient régler d'une manière infailible et indiscutable les questions de croyance. La foi, à proprement parler, en tant qu'elle est affaire de la conscience et de l'émotion individuelles, ne fut jamais prise à partie ni ridiculisée par eux ; et en cela ils se montrèrent infiniment plus intelligents que tels Francs-Maçons, ou autres, qui se prétendent leurs descendants spirituels et qui confondent la lutte contre les abus des Eglises avec la lutte contre la foi.

La Franc-Maçonnerie ne fut, à ses débuts, nulle part anti-religieuse. Si par la suite il lui arriva de dévier, ça et là, ce

fut par réaction aux attaques qu'elle eut à subir de la part des Eglises. Et les Frères, dans une simplification un peu naïve des choses de cet ordre, crurent nécessaire d'englober dans leur réprobation tous les faits religieux, oubliant que la Maçonnerie est elle-même d'essence religieuse.

Car autre chose est le dogme qui établit de prétendues vérités et les soustrait à toute discussion, et autre chose est l'atmosphère religieuse qui entoure la méditation sur certains thèmes et qui naît des possibilités émotives de chacun. Aussi la Franc-Maçonnerie peut-elle, sans se soumettre à aucun dogme, travailler dans une atmosphère religieuse, fruit du sentiment et de la conviction qu'un lien étroit nous unit à nos semblables et à l'universalité de la création.

Au delà d'un Dieu conçu selon les dogmes variables des différentes Eglises et confessions, il y a le Dieu qui se situe à la limite du domaine théologique et de celui de la science : c'est le Dieu ordonnateur d'un monde harmonieux dont les lois immuables nous remplissent d'admiration. Cette conception, le symbolisme maçonnique l'exprime par la formule du Grand Architecte de l'Univers. Par ce symbole — car ce terme est un pur symbole et non une nouvelle appellation de Dieu — nous pouvons exprimer sur Dieu ce qui se situe au delà du dogme de telle ou telle confession déterminée. De lui, il n'est rien dit d'autre que ceci : il est le bâtisseur de l'univers, image qui s'harmonise admirablement avec tout le symbolisme maçonnique emprunté au métier des constructeurs. La formule du Grand Architecte de l'Univers est dès lors singulièrement large : elle peut aussi bien comprendre le Dieu personnel des différentes Eglises que l'impersonnel élan vital des philosophes ou le Logos universel des rationalistes. Et c'est pour lui conserver cette qualité par laquelle toutes les pensées métaphysiques peuvent se joindre, que les règlements de Loges, immédiatement après avoir proclamé l'idée d'un principe coordonnateur de l'univers, interdisent toute discussion théologique.

Ce qui nous est interdit, ce n'est pas la discussion de problèmes religieux — car pour qui veut approfondir n'importe quelle question philosophique, scientifique ou même sociale, il arrive le moment où sa méditation touche aux limites du religieux. Ce qui nous est interdit avec la plus grande rigueur, c'est d'une part la théologie, et d'autre part le prosélytisme. Certes, nous avons le droit d'exposer notre manière de penser ou de sentir, nous avons même le droit de chercher à convaincre ceux à qui nous parlons ; nous n'avons pas le droit de proclamer l'excellence et la vérité de telle conception à l'exclusion de toute autre confession. Autre chose est de nous rappeler, par le symbole du Grand Architecte de l'Univers, que nous sommes soumis, en notre qualité de créatures humaines, à des rythmes dont le mécanisme échappe partiellement à notre entendement et entièrement à notre influence

— et autre chose est de prétendre connaître et de proclamer des attributs de Dieu. La première attitude est d'essence religieuse, la seconde est de la théologie. La première de ces attitudes unit les hommes, la seconde les divise : l'histoire sanglante des luttes et guerres religieuses est là pour nous en donner la preuve.

Car, faire de la théologie, c'est faire la science de Dieu, c'est répondre à la question : « Quel est-il ? » Dangereuse entreprise, en ce que, d'une part, inévitablement, nous nous entendons mal, car nous parlons avec des mots qui ne peuvent embrasser ce qui dépasse notre raison — et en ce que, d'autre part, nous risquons fort de diminuer la grandeur de Dieu en le ramenant au niveau de l'entendement humain.

Au demeurant, l'idée du Grand Architecte de l'Univers, dans la vaste simplicité de ce symbole, est suffisamment élevée pour servir d'aliment aux plus nobles aspirations de l'âme humaine. Et notre règle nous oblige à éviter toute dénomination qui puisse enfermer cette idée dans un cercle trop étroit. Rappelons-nous que, chez les Hébreux, il était interdit de prononcer le nom de Dieu — plus exactement : il était impossible de le prononcer, car nul n'était censé le connaître. Rappelons-nous les sévères prescriptions du décalogue : l'interdiction de prononcer le nom du Seigneur en vain, de se faire une image de lui. En effet, la représentation est une diminution et un amoindrissement. La dénomination est une définition, et le terme de définition suppose l'idée de fin ; — or, ce qui est essentiellement infini ne saurait se définir. L'idolâtrie ne consiste pas seulement à se faire des images de la divinité, à leur attribuer des puissances surnaturelles ou à leur vouer un culte ; à parler strictement, la simple dénomination de la divinité est le premier pas de l'idolâtrie.

C'est pourquoi, épris d'une entière liberté de pensée, d'une probité intellectuelle rigoureuse, le Franc-Maçon doit éviter à son tour de nommer le Grand Architecte de l'Univers autrement que par son symbole. A notre sens, il y a une première infraction à la règle maçonnique — légère en soi, mais souvent grosse de conséquences — à parler de Dieu en Loge.

En principe, rien ne s'opposerait à ce que nous agissions de la sorte, mais comme cette désignation est étroitement liée à une confession déterminée, elle prêterait presque inévitablement à la confusion, si ce n'est à quelque chose de pire. Nous ne dirons pas davantage Allah ou Brahma ou Jéhovah, pour cette même raison qu'une telle dénomination, alors même qu'elle pourrait se confondre avec une des significations du symbole du Grand Architecte de l'Univers, se rattache dans notre entendement à une religion précise, une confession ou une organisation culturelle déterminée, ayant, outre le postulat de l'existence de Dieu, des postulats théologiques (sur la nature de Dieu, sur celle de l'homme, sur sa destinée, sur le bien et le mal, sur la nature de l'âme

et sur l'au-delà). Et ce sont ces postulats, contrairement à celui de l'existence d'un principe coordinateur du monde, qui se prêtent aux discussions les moins fraternelles.

Pour notre recherche maçonnique, les questions théologiques n'ont d'ailleurs aucun sens ni aucune utilité. Notre œuvre maçonnique est une œuvre terrestre et sociale. La construction symbolique que nous poursuivons s'élèvera dans l'ordre individuel et social : ce sont le perfectionnement de l'individu et l'harmonisation de la société.

Et là, la méditation sur ce qui se cache derrière le symbole du Grand Architecte de l'Univers nous sera extrêmement fructueuse. Etant des constructeurs sur le plan moral et social, nous aurons tout avantage à chercher à connaître les rythmes et les modes de la construction universelle, afin de mettre notre œuvre humaine en harmonie avec l'œuvre cosmique.

Là, les questions théologiques ne nous intéressent plus. En notre qualité d'hommes, nous travaillons et bâtissons dans le relatif ; et sur ce champ, dans cet atelier, nous pouvons collaborer admirablement en dépit de ce qui peut nous séparer sur le plan théologique. Qu'un astronome estime que Dieu a créé les astres et institué les lois selon lesquelles ils se meuvent, qu'il affirme son immanence ou sa transcendance, ou qu'un autre astronome ne puisse concevoir l'existence d'un tel être divin, peu importe : est-ce que cela change quelque chose aux lois de la gravitation ou la distance des corps célestes, à leurs masses, à leurs rapports ? Ces données-là sont les mêmes, pour le croyant aussi bien que pour l'athée. Dans le domaine du relatif, c'est-à-dire en science, ils sont d'accord.

Les croyances théologiques concernent l'absolu, non le relatif, non les relations entre les faits donnés. Or, notre œuvre humaine n'est pas de songer l'absolu, mais de connaître les rapports entre les faits, les choses et les hommes, et d'agir selon cette connaissance.

La question de la relation entre la doctrine maçonnique et la religion se trouve donc située sur un plan exactement défini. C'est celui sur lequel se plaçaient, il y a plus de deux siècles, les Constitutions d'Anderson, en affirmant que « le Maçon n'est obligé qu'envers la religion sur laquelle tous les hommes sont d'accord, et qui consiste à être hommes bons et sincères, hommes d'honneur et de probité, quelles que soient les croyances ou dénominations qui puissent les distinguer ».

En ce qui concerne cette croyance ou dénomination particulière, il est bien certain que nous pouvons presque tous, du moins en considérant ces choses superficiellement, nous dire chrétiens. Depuis mille six cents ans, le christianisme est la religion dominante des États européens ; dans certains d'entre eux, elle est même la religion officielle. Cela nous a laissé une forte

empreinte sensible même chez ceux qui se disent athées ou qui n'appartiennent à aucune Eglise ou association chrétienne. Et c'est en ce sens que l'on peut à première vue affirmer que la Franc-Maçonnerie est chrétienne ou du moins d'essence chrétienne.

Mais on commettrait une lourde faute en s'en tenant à cette déclaration. Etre chrétien, cela implique deux choses que l'on peut nettement distinguer l'une de l'autre : une attitude morale et une attitude théologique. Etre chrétien, cela signifie pratiquer l'amour du prochain, travailler au perfectionnement de soi, ne point tuer, ne point dérober, en un mot : pratiquer toutes les vertus que sanctionne notre morale actuelle. Ces vertus se trouvent être également des vertus maçonniques. Avec quelque précipitation, certains concluent de là que la Franc-Maçonnerie est une institution chrétienne.

Mais s'ils savaient que ces mêmes vertus d'amour, de justice, de probité, sont aussi celles que réclame, par exemple, le Judaïsme, ou le Bouddhisme, ou l'Islam, dirons-nous que la Franc-Maçonnerie est d'essence juive, ou bouddhique, ou mahométane ?

Ce serait manifestement absurde. Cette conclusion erronée résulte du fait que nous avons mal posé les prémisses de notre jugement. Car être chrétien, ce n'est pas seulement pratiquer les vertus que nous venons de rappeler, c'est encore autre chose. C'est, par exemple, croire à l'intervention directe et déterminée de Dieu, postuler l'efficacité de la prière, affirmer la divinité de Jésus de Nazareth et sa qualité de Messie annoncé par les prophètes juifs, c'est aussi proclamer le mystère de la trinité divine et croire à l'immortalité de l'âme et à sa rédemption par le sacrifice de Jésus. Or, cela est du domaine de la théologie — et n'a par conséquent rien à faire avec la doctrine maçonnique. C'est sur ces points-là que pourront porter les divergences entre les Frères ; mais ces divergences ne doivent jamais apparaître en Loge. Dès l'instant où la Maçonnerie s'aviserait de compléter sa doctrine morale (laquelle correspond, ainsi que nous l'avons vu, à la doctrine morale du christianisme) par une doctrine sur un de ces points de théologie, elle exclurait de son sein les Juifs qui ne sauraient s'accomoder du dogme de la divinité de Jésus, ou les Musulmans pour qui la trinité divine est une hérésie contre le principe strictement monothéiste, ou encore les Bouddhistes pour qui la rédemption par l'intermédiaire d'un sauveur n'a aucun sens. Et la fraternelle union dont rêverent les pères spirituels de la Franc-Maçonnerie — les hommes de 1717 et de 1723 — demeurerait à tout jamais irréalisable.

Or, un des plus grands titres de noblesse de l'esprit humain est précisément cet effort par lequel l'homme a tenté, au cours des millénaires, de s'élever au-dessus de ses préférences et de ses croyances personnelles, au-dessus même de ses goûts, des croyances et des contraintes du groupe auquel il appartenait, pour apercevoir

ce qui, dans tous les êtres humains, est d'essence commune et leur peut servir de trait d'union. Les plus profonds penseurs, ceux que nous considérons comme nos grandes lumières, nos guides spirituels, se sont attachés à nous montrer en quoi nous sommes frères. Lao-Tsé en Chine, le Bouddha aux Indes, Socrate chez les Grecs, Moïse et Jésus chez les Hébreux, Marc-Aurèle chez les Romains, ont proclamé qu'au-dessus des fois et des lois individuelles ou nationales, il y a une pensée essentiellement humaine, souvent écrasée sous le poids des passions individuelles ou des désirs de puissance collectifs, et qu'il s'agit de dégager. L'œuvre de ces hommes est éclairée par cette pensée qui nous sauve de notre lamentable isolement et de notre triste limitation. Toute la Renaissance est faite de cet élan humaniste qui embrasse les créatures; la philosophie libératrice des XVII^e et XVIII^e siècles est nourrie de cette aspiration vers l'unité des hommes.

Et la Franc-Maçonnerie a repris cet idéal, le formulant un peu différemment, mais le proclamant par toutes les voies de son enseignement symbolique. Cela, c'est la raison d'être de la Franc-Maçonnerie, c'est son souffle magnifique, c'est son mystère qui peut transformer les âmes. Cela, il ne faut pas que nous l'abandonnions. Fermons les portes de nos temples, si nos ennemis nous poursuivent furieusement; mais à aucun prix ne fermons notre esprit à cet idéal. La trahison ne consiste pas à parler de nos petits secrets de loge, mais à devenir infidèles à cette œuvre merveilleuse que nos devanciers ont lentement bâtie, et souvent au péril de leur vie, pour la grandeur des siècles à venir.

La déchéance de la Franc-Maçonnerie a toujours commencé par une trahison de cette sorte; les deux siècles d'existence de notre Ordre l'ont montré, hélas, déjà plus d'une fois. Et les dernières déchéances sont si récentes que nous en sentons encore très vivement et la douleur et la honte. A l'origine de toutes ces ruines, invariablement nous apercevons cet abandon, lâche ou stupide, de notre doctrine en matière de religion; c'est en substituant à la fraternité universelle des dogmes théologiques précis et confessionnels que la Maçonnerie a subi des coups plus redoutables que les assauts de ses adversaires. Et c'est parce que des Frères ont cru pouvoir éliminer de l'enseignement maçonnique le symbole du Grand Architecte de l'Univers ou lui substituer le Dieu des Eglises que le malheur s'est abattu sur nos Temples.

Henri-Jean BOLLE,

Orf. de Genève.

Petites Nouvelles

Angleterre. — La ligue fasciste vient de publier un tract intitulé : « Le danger maçonnique en Angleterre ». Cette brochure contient des accusations aussi stupides que celles que l'on doit aux fanatiques adversaires de notre Ordre, le fait que le roi est l'un des Grands Dignitaires de la Franc-Maçonnerie anglaise ne les rassurant même pas.

La Grande Loge d'Angleterre, en déclarant officiellement n'avoir rien de commun avec la Franc-Maçonnerie de nombreux pays de l'Europe latine en particulier, n'a pas gagné grand' chose à renier des Francs-Maçons dont le seul tort est d'avoir modifié les Anciens Devoirs autrement qu'elle ne l'a fait elle-même. Quelles que soient les divergences de rites et de formules, il est plus indiqué de se rapprocher d'un Fr. que d'un ennemi de la liberté.

Belgique. — Un curieux procès s'est déroulé récemment à Bruxelles. Mr. van Zeeland, premier ministre de Belgique, ayant assigné en 100.000 frs. de dommages et intérêts, M. Armand Jonsens, éditeur du journal politique « Renovation » pour avoir allégué dans l'un de ses articles qu'il était Franc-Maçon — ce qui est inexact — le Tribunal rendit un verdict de culpabilité contre le journaliste en expliquant qu'étant donné que les catholiques romains ont toujours considéré les Francs-Maçons comme leurs ennemis, cette allégation ne pouvait que jeter le discrédit sur la qualité de haut magistrat de Mr. van Zeeland qui pratique ouvertement les doctrines du parti catholique auquel il appartient.

Espagne. — Nous jugeons utile de répéter, une fois de plus, qu'il n'existe, en Espagne, que deux Puissances régulières : la Grande Loge Espagnole (Calle Echegaray 19) et le Grand Orient Espagnol (Principe 12-2°) qui ont leur siège à Madrid et qui sont toutes deux membres de l'A.M.I.

Ces Puissances ont des organismes subordonnés à Barcelone : la Grande Loge de Catalogne, de la Fédération de la Grande Loge Espagnole (Zurbano 1, pral.) et la Grande Loge du Nord-Est de l'Espagne, de la Fédération du Grand Orient Espagnol (Aviño 27, pral.), organisations purement régionales qui étendent leur juridiction sur la Catalogne.

Les relations extérieures de la Maçonnerie espagnole relèvent exclusivement des organismes centraux de Madrid.

Il surgit fréquemment à Barcelone, des groupements irréguliers, formés la plupart du temps par des mécontents, radiés ou expulés des organismes légaux cités ci-dessus. C'est ainsi qu'il

vient de se créer, de la façon la plus irrégulière et sans aucune patente, un « Grand Orient Indépendant Catalan » qui s'adresse aux Puissances étrangères dans le but de solliciter l'échange de Garants d'Amitié. Nous nous empressons de le signaler à nos membres afin d'éviter que leur bonne foi ne soit surprise.

Etats-Unis. — Des dissensions intestines provenant de l'esprit nationaliste introduit par certains membres, sont venues troubler l'harmonie de la Loge « Acacia » n° 438, de Los Angeles, qui avait donné en juin 1935, une émouvante preuve de fraternité maçonnique (1). Elle a été mise en sommeil par la Grande Loge de Californie et il se pourrait bien qu'elle ne fût pas réveillée.

— L'Histoire de la Franc-Maçonnerie, de Robert Freke Gould, ouvrage qui fait autorité en la matière et que connaissent tous ceux qui s'intéressent aux origines, comme au développement de notre Ordre, vient d'être rééditée en 6 volumes par la maison Charles Scribner's Sons. Les volumes I à IV sont consacrés à la Maçonnerie en général, aux Grandes Loges européennes et à leurs descendantes, tandis que les volumes V et VI se rapportent à l'histoire des 49 G.G. . LL. . des Etats-Unis, traitée séparément par des Franc-Maçons résidant dans chacun de ces Etats. Ces six volumes, abondamment illustrés, ont été révisés, les 4 premiers par le Fr. . Dudley Wright, les 5 et 6^e, par les FF. . Melvin M. Johnson et Edward Allen, trois écrivains maçonniques bien connus.

France. — Nous avons annoncé dans notre précédent « Bulletin » le départ pour l'Or. . Eternel de notre T. . Ill. . et T. . regretté Fr. . Frédéric Estèbe, ex-Président du Conseil de l'Ordre du Grand Orient de France et ancien délégué de son Obédience au Comité Exécutif de l'A. M. I. Nous tenons à lui rendre, en quelques lignes, un hommage aussi frat. . qu'amical et à rappeler la mémoire de ce Franc-Maçon sincère, plein de zèle, homme de bien dans tous les domaines.

Né à Buenos Aires, en 1863, il fut, dès sa sortie de l'Ecole Normale, instituteur à Toulouse, puis aux colonies. On le vit plus tard, en 1895, à Madagascar, comme Résident à Majunga, d'abord, Administrateur civil à Tananarive ensuite; Gouverneur de l'Oubanghi (A. E. F.) et du Moyen Congo, peu après. Lorsque la guerre éclata en 1914, il occupait, par intérim, le poste de Gouverneur général de l'Afrique Equatoriale Française. Durant les hostilités, il s'acquitta de sa mission avec une distinction qui lui valut d'élogieux témoignages de la part du Ministère des Colonies. Il termina sa carrière coloniale comme Gouverneur de la Réunion et reçut, en récompense des services rendus, le titre de gouverneur général honoraire.

¹ Voir « Bulletin » n° 53.

Commissaire à l'Exposition coloniale de 1931, à Paris, il y déploya à nouveau les qualités d'organisateur qui lui valurent d'être promu Commandeur de la Légion d'honneur.

Le Fr. Estèbe voua les loisirs de sa retraite à de nombreuses œuvres sociales et républicaines où, grâce à ses vertus maçonniques, il donna le plus noble exemple d'altruisme.

Sa carrière maç. pourra servir de leçon à ceux qui ambitionnent titres et honneurs et ne se soucient que médiocrement de les mériter. Initié le 8 mai 1884 (à 21 ans) il obtient le 33^e degré en 1919 après avoir rempli de multiples fonctions dans les divers Ateliers. Le Conseil de 1924 l'appela au Conseil de l'Ordre dont il devint, en 1930, le président. La médaille de 50 ans d'activité maçonnique lui fut décernée en 1934.

L'amitié de tous les Francs-Maçons français et celle de ses collègues du Comité Exécutif de l'A. M. I. au sein duquel il siégea durant plus de 4 ans, lui étaient acquises. Nous garderons fidèlement le souvenir de cet excellent Franc-Maçon, de ce sincère ami, chez qui la bonté s'alliait à la modestie.

Grèce. — Le T. Ill. Fr. Pappageorges, G. M. du Grand Orient de Grèce, vient de recevoir du gouvernement la cravate de Commandeur de l'Ordre Royal du Phoenix. Nous le félicitons de cette distinction, reçue en récompense de ses services et de son dévouement à sa patrie.

Italie. — D'après la « Masonic Tribune » de Seattle (Washington), qui relève cette nouvelle dans la presse, cinq fonctionnaires du ministère des finances auraient été arrêtés à Rome, pour avoir participé à la création d'une Loge maçonnique.

Japon. — Chacun sait que si les sociétés secrètes sont très nombreuses au Japon, le gouvernement impérial n'autorise pas ses sujets à devenir francs-maçons, pas plus, du reste, qu'à se faire recevoir membres d'autres associations ayant une origine occidentale. Cependant, les Loges composées d'étrangers ne sont en butte à aucune mesure vexatoire; les Loges anglaises et écossaises, y travaillent en toute quiétude. Des autorisations spéciales semblent néanmoins avoir été accordées à quelques diplomates japonais dans le but de se faire initier à l'étranger et de prendre part, à ce titre, aux réunions des ateliers dont nous venons de parler. C'est ainsi que le vicomte Hayashi, ancien ambassadeur du Japon en Angleterre, initié en 1903 par la Loge « Empire » n° 2108, de Londres, put assister à des Tenues maç. dans son propre pays.

Mexique. — Il existe depuis 1934 au Mexique, deux groupements maçonniques qui exercent leur activité, de façon irrégulière, sous la dénomination de « Benemerito Rito Mexicano » et « Gran

Logia Independiente Mexicana », à Mexico, D. F. Ils ont fondé des Loges dans les différents Etats mexicains, envahissant les territoires légalement occupés par les Grandes Loges du Rite Ecossais ancien et accepté, dont plusieurs sont membres de notre Association. Ces deux organismes maç. affichent des tendances politiques, transgressent les principes les plus élémentaires et les plus sacrés de notre Ordre, nuisent à l'activité, parfaitement définie, des G.G. LL. régulières que cette néfaste attitude a souvent gênées en divers états.

Il s'est créé l'an dernier, à l'Or. de Yucatan (siège de la Gran Logia « La Oriental-Peninsular », membre de notre Association), une Grande Loge irrégulière intitulée « Gran Logia Independiente del Sureste » qui a causé, par son attitude équivoque et par les problèmes qu'elle a soulevés, un gros préjudice à quelques-unes des LL. de la G. L. « La Oriental-Peninsular », ces dernières n'ayant jamais cessé cependant de collaborer avec elle, soutenant hardiment la lutte contre ces groupements de mauvais Maçons.

En nous communiquant cette information, la Grande Loge « La Oriental-Peninsular » espère éviter que, sollicitant leur reconnaissance, ces corps irréguliers parviennent à surprendre la bonne foi des Obédiences membres de l'A. M. I.

Palestine. — Il existe en Palestine plusieurs organismes maçonniques. On y compte des Ateliers relevant des Grandes Loges et Grands Orient d'Angleterre, d'Ecosse, de France, ainsi que des Loges dépendant du Grand Orient Égyptien. La Grande Loge Symbolique d'Allemagne en Exil a également son siège à Jérusalem. Il s'est encore fondé récemment dans cet Orient une Grande Loge de Palestine qui prétend étendre sa juridiction souveraine sur tout le territoire. Ces deux dernières Obédiences entretiennent entre elles d'excellentes relations.

Suisse. — L'Assemblée annuelle des délégués de la Grande Loge Suisse Alpina a eu lieu le 6 juin dernier. La Tenue solennelle qui, selon la coutume, clôt les travaux de l'Assemblée, se tint le lendemain dimanche 7 juin. Elle revêtit, cette année, un caractère particulier par le fait que les autorités exécutives et législatives fédérales, cantonales, vaudoises, et de la Municipalité de Montreux siège de la réunion, avaient été priées de s'y faire représenter, ainsi qu'au banquet qui suivit. Les principaux journaux suisses avaient reçu, en outre, semblable invitation.

La Tenue se déroula conformément au rituel à l'exception des signes, batteries et formules qui, constituant le secret, avaient été supprimés; elle réunissait plus de 800 FF. dans le Pavillon des Sports du Grand Hôtel. Tout en remerciant la Grande Loge Alpina, les autorités fédérales et cantonales avaient décliné cette invi-

tation, mais le syndic (maire) de Montreux, ainsi que plusieurs journalistes romands et alémaniques, étaient présents.

Il est intéressant d'enregistrer que la plupart des représentants de la presse ont publié à ce sujet des articles très objectifs et des remarques fort judicieuses. La Suisse alémanique a été unanime à louer les discours prononcés par le G. M., le G. M. adj., les FF. Orateur et Orat, adj. et par un membre tessinois du Collège des GG. Off.. La presse romande en a fait de même, à part quelques organes aux tendances fascistes, cléricales, réactionnaires qui, incapables de saisir la beauté de la cérémonie, l'élévation de pensée des orateurs parce qu'ils nourrissent contre notre Ordre, une haine invétérée, se livrèrent au jeu facile de ridiculiser les formes rituelles et témoignèrent, par leurs insinuations, de leur mauvaise foi.

Tous les FF. suisses n'ont pas approuvé cette innovation que l'on doit aux circonstances particulières dans lesquelles la Franc-Maçonnerie suisse se trouve actuellement. Beaucoup d'entre eux ne croyaient pas à l'efficacité de cette manifestation ; d'autres, craignant les commentaires désobligeants de certains journaux, pensaient que les résultats ne seraient guère favorables. Les pessimistes étaient plus nombreux dans les cantons romands — à Genève en particulier — tandis que la Suisse alémanique se montrait généralement favorable.

L'assemblée des délégués a décidé d'allouer une somme de frs. ss. 10.000 au Sanatorium universitaire international de Leysin, allocation qui sera versée en deux annuités de 5.000.— frs.

L. U. F. — La Ligue Universelle des Francs-Maçons tiendra sa réunion annuelle les 29 et 30 août 1936, à Prague. Tous les FF.-MM. répandus sur la surface du globe sont priés d'y prendre part.

Coïncidant avec le Convent de l'A. M. I., cette manifestation est placée sous les auspices des deux Obédiences tchécoslovaques, qui organiseront des banquets et une Tenue en l'honneur des FF. étrangers se trouvant à Prague à ce moment-là.

Pour tous renseignements, s'adresser au Bureau central de la Ligue universelle des Francs-Maçons, Bale I, Case postale 870.

Divers. — Dans un article du « London Spectator », on relève sous la plume d'un écrivain qui n'est pas Franc-Maçon, le commentaire suivant : « Nous nous permettons de dire que si l'Eglise romaine n'avait pas attaqué avec tant de violence les sociétés secrètes et ne les avait pas mises au ban, la neutralité de la Maçonnerie continentale serait pareille à celle de la Maçonnerie anglaise et elle travaillerait — tout comme en Grande-Bretagne — dans le même esprit que les églises chrétiennes. Quand la Franc-Maçonnerie n'est pas persécutée, son activité se concentre

sur le ritualisme et le symbolisme. C'est lorsqu'elle est attaquée et qu'on lui reproche son caractère secret qu'elle sort de sa voie naturelle.

— Le T. V. C. V. Fr. V. N.-W.-J. Haydon, auteur de l'article que nous avons publié dans notre « Bulletin » n° 54 sur les Landmarks, se propose de faire paraître prochainement une étude complète sur cette question qui joue un rôle si important, quoique regrettable, dans les relations entre Puissances maçonniques du monde. Il nous demande de lui communiquer les réflexions, suggestions, contradictions, etc., que nos lecteurs auraient à présenter au sujet de cet exposé, et nous les invitons à nous les faire parvenir pour que nous puissions les lui transmettre. Cette collaboration contribuera à mettre un terme aux controverses que les Landmarks soulèvent depuis longtemps et qui renaissent sans cesse sur les mêmes points. (Réd.).

TABLE DES MATIÈRES

| | |
|--|-----|
| Le Convent ordinaire de 1936 de l'Association Maçonnique Internationale | 189 |
| Ordre du jour du IX ^e Convent ordinaire | 190 |
| Horaire et Programme des Travaux du Convent de 1936.. | 190 |
| Comité Exécutif de l'A. M. I. | 191 |
| Aux Grandes Loges des Etats-Unis d'Amérique | 192 |
| Avis officiels | 193 |
| Liste des Dons | 194 |
| Elections de Dignitaires | 195 |
| Revue Maçonnique : | |
| Liberté, Bolchevisme et Maçonnerie (Ch. Magnette).... | 197 |
| Vers l'Universalité maçonnique (J. Mossaz) | 204 |
| Le Franc-Maçon devant le Problème religieux (H.-J. Bolle) | 210 |
| Petites Nouvelles : | |
| Angleterre, Belgique, Espagne, Etats-Unis, France, Grèce, Italie, Japon, Mexique, Palestine, Suisse, L. U. F., Divers. | 216 |

En vente à la Chancellerie de l'A. M. I. :

| | | |
|---|------|--------------|
| 1. ED. QUARTIER-LA-TENTE : « Two Centuries of Freemasonry. Prix | 3.— | Frs. suisses |
| 2. Compte rendu <i>in extenso</i> du Convent de 1921 (Fondation de l'A.M.I.) à Genève. | 3.— | » » |
| 3. Compte rendu <i>in extenso</i> du Convent de 1923 à Genève | 3.— | » » |
| 4. Compte rendu <i>in extenso</i> du Convent de 1927 à Paris | 2,50 | » » |
| 5. Compte rendu <i>in extenso</i> du Convent de 1930 à Bruxelles | 2,50 | » » |
| 6. Compte rendu <i>in extenso</i> du Convent de 1932 à Istanbul..... | 1,50 | » » |
| 7. Codes maçonniques (anglais, français et allemands) | 2,50 | » » |
| 8. Annuaire de la Fr.-Maçonnerie Universelle (1932) | 3.— | » » |
| *9. ED. PLANTAGENET : Causeries Initiatiques. I. II. III., chaque volume | 2.— | » » |
| 10. H.-J. BOLLE : Le Temple, Ordre initiatique du Moyen-Age | 0,75 | » » |
| *11. ALBERT LANTOINE : Histoire de la Franc-Maçonnerie française | 7.— | » » |
| *12. ALBERT LANTOINE « Histoire du Rite Ecossais ancien et accepté | 8.— | » » |
| 13. JOSEPH LETI. — Charbonnerie et Fr.-Maçonnerie dans le Réveil national italien | 6.— | » » |
| 14. L. AMIABLE ET J. C. COLFAVRU. — La Fr.-Maçonnerie en France depuis 1725. | 0,75 | » » |
| 15. ARMAND BEDARRIDE. — La Doctrine maçonnique | 1,50 | » » |

En vente à la Chancellerie de l'A. M. I. :

| | frs. ss. |
|---|----------|
| 16. ARMAND BEDARRIDE. — Les Théories politiques et économiques devant la Doctrine maçonnique | 1,50 |
| Le Livre d'Instruction du Rose-Croix | 2,50 |
| Le Livre d'Instruction du Chevalier Kadosch | 2,50 |
| 17. ARTHUR GROUSSIER. — Constitution du Grand Orient de France par la G.L.N. (1773) | 10.— |
| .. La Vérité sur la Franc-Maçonnerie..... | 0.50 |
| .. Discours et Documents maç. du XVIII ^e siècle..... | 1.25 |
| D ^r RAYMOND CORBIN. — Symboles initiatiques et Mystères chrétiens. Préface d'André Lebey. Couverture dessinée par St.-J. Landau..... | 2.50 |
| R.-C. FEUILLETTE. — Précis de l'Histoire du Grand Orient de France (5 ^e mille)..... | 2.— |
| EDMOND GLOTON. — Instruction maçonnique aux Apprentis.. | 1.30 |
| » Memento des Grades de Perfection. | } 1.— |
| » Memento des Grades Capitulaires (les 2) | |
| » Memento des Grades Philosophiques.. | |
| ALBERT LANTOINE. — Hiram au Jardin des Oliviers, avec un portrait de l'auteur, bois gravé de P.-A. Gallien.... | 1.25 |
| ANDRÉ LEBEY. — Le Secret du Temple..... | 2.25 |
| A. MICHA. — Le Temple de la Vérité ou la Franc-Maçonnerie dans sa véritable doctrine..... | 6.— |
| D ^r CAMILLE SAVOIRE. — Regards sur les Temples de la Franc-Maçonnerie | 4.50 |

Les frais de port pour les livres marqués d'un * sont à la charge de l'acheteur.

Ces différents imprimés ne sont livrés que sur justification des titres maçonniques.

N. B. — La librairie V. Gloton, à Paris (voir aux annonces) est dépositaire pour la France et les Colonies des ouvrages indiqués aux numéros 1 à 10, payables à raison de 5.— frs. français pour 1.— fr. suisse. Elle reçoit également les abonnements au Bulletin.

Éditions du "Symbolisme"

| | Fr. français |
|---|--------------|
| OSWALD WIRTH : Planches enluminées du Tarot, reconstitution des 22 Arcanes dans l'esprit et le style des originaux | 30.— |
| Introduction à l'étude du Tarot | 6.— |
| Le Tarot des Imagiers du Moyen Age, avec nombreuses figures explicatives et 11 planches hors-texte | 100.— |
| Le Poème d'Ishtar, Mythe babylonien interprété dans son ésotérisme | 5.— |
| L'Idéal Initiatique, tel qu'il se dégage des rites et des symboles. Edition complétée | 12.— |
| Le Symbolisme occulte de la Franc-Maçonnerie..... | 5.— |
| Catholicisme et Franc-Maçonnerie | 1.50 |
| Le Symbolisme Hermétique dans ses rapports avec l'Alchimie et la Franc-Maçonnerie (2 ^e édition) | 30.— |
| Les Mystères de l'Art Royal | 25.— |
| La Franc-Maçonnerie rendue intelligible aux Francs-Maçons : | |
| I. Le Livre de l'Apprenti : II. Le Livre du Compagnon ; | 9.— |
| III. Le Livre du Maître. <i>Chaque manuel</i> | 45.— |
| <i>Les trois réunis en un volume relié</i> | |
| ARMAND BEDARRIDE : Le Travail sur la Pierre brute (2 ^e édition) | 6.— |
| Règle et Compas | 6.— |
| Les Mystères de l'Etoile Flamboyante. La Lettre G | 7.50 |
| La Morale du Franc-Maçon (derniers exemplaires)..... | 5.— |
| LEO HEIL : Le Grand Secret des Kabbalistes | 5.— |
| ALBERT LANTOINE : Histoire de la Franc-Maçonnerie Française (3 ^e édition) | 35.— |
| Le Rite Ecossais ancien et accepté | 40.— |
| Un Précurseur de la Franc-Maçonnerie, John Toland (1670-1722) | 24.— |
| JACQUES MARÉCHAL : Essai sur l'Idéal Maçonique | 7.50 |
| J.-M. RAÇON : De la Maçonnerie occulte et de l'Initiation hermétique. Nouvelle édition précédée d'une introduction par Oswald Wirth | 20.— |
| A. SIOUVILLE : Le Prince de ce Monde et le Pêché originel ... | 9.— |
| Anciennes années du Symbolisme, 1913-14, 1926, 1927, 1928, 1929 et 1930. Chaque année | 20.— |

Editions Maçoniques

*de la Resp. Loge « La Parfaite Intelligence et l'Etoile Réunies »,
à l'Or. de Liège :*

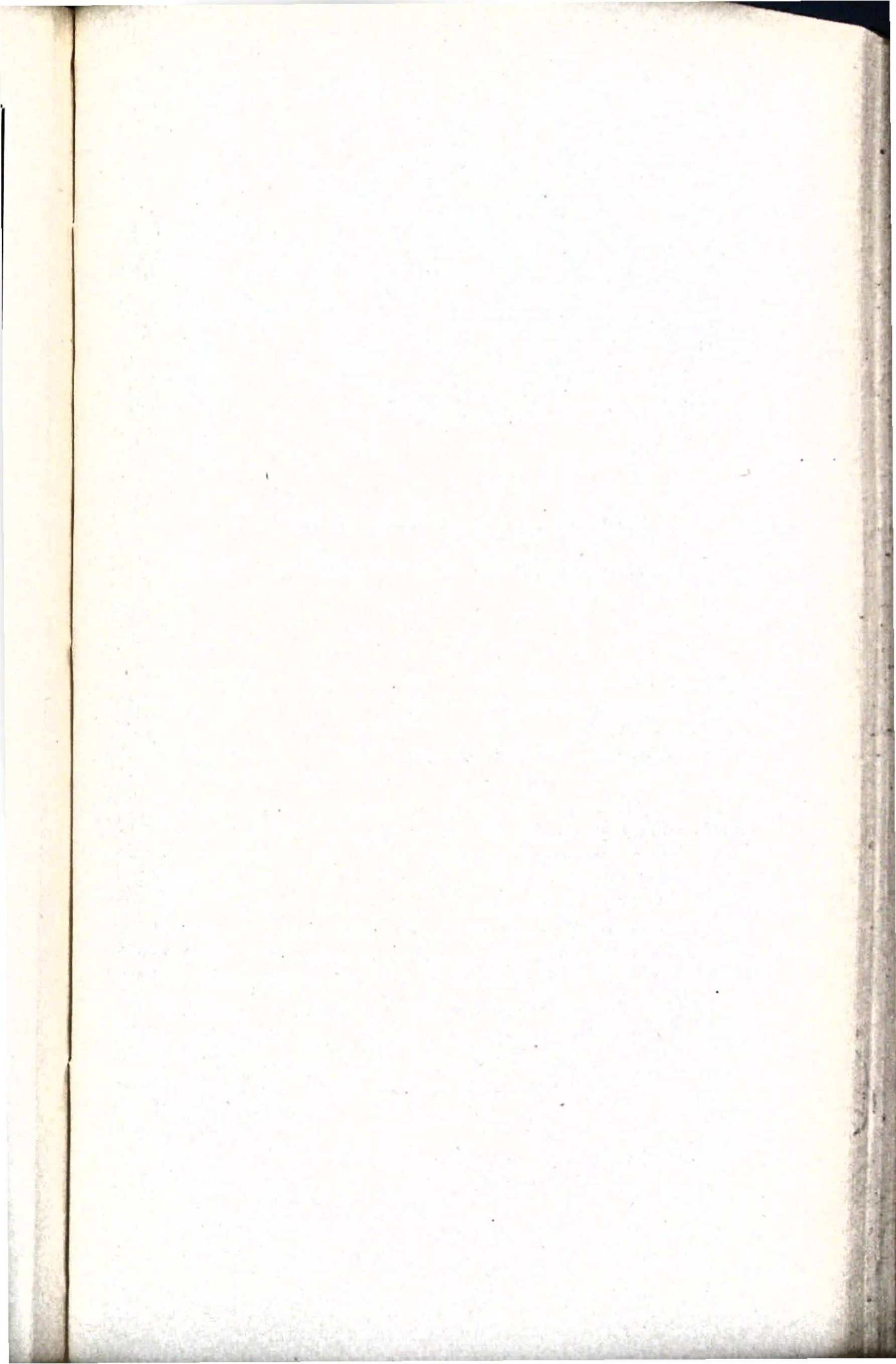
S'adresser pour l'envoi de ces brochures à M. Gegentilien, 172, Bd. d'Avroy, Liège, mais virer la somme correspondante au compte chèque postal n° 1294.55 Liège, Belgique, de M. Léon Deffet.

N. B. — La Grande Chancellerie se chargera volontiers, pour être agréable aux lecteurs du « Bulletin », de transmettre les commandes.

| | |
|---|-----------------|
| J. DEBRUGE. — Abrégé de l'Histoire de la R. L. La Parfaite Intelligence et l'Etoile Réunies..... | Frs. belges 2.— |
| H. WELSCH ET H. DUBOIS. — Le Pantheisticon de Toland (1720) | » » 5.— |
| H. WELSCH ET H. DUBOIS. — Entretiens maçonniques de Lessing. Réédition des 3 premiers et traduction des 4 ^e et 5 ^e entretiens | » » 5.— |
| Un effort vers la Tradition, vers l'Unité et vers l'Idéal | » » 5. |

Editions de la Ligue Internationale des Francs-Maçons

| | frs. ss. |
|---|------------|
| F. UHLMANN. — Petit Manuel de la Franc-Maçonnerie, broché | 3.50 |
| relié | 4.50 |
| » Le même en allemand | |
| Die Grosse Werklehre der Freimaurerei, br. | 3.50 |
| relié | 4.50 |
| » 1. Le Livre de l'Apprenti..... | l'ex. 1.25 |
| 2. Le Livre du Compagnon..... | l'ex. 1.25 |
| 3. Le Livre du Maître..... | l'ex. 1.25 |
| Les mêmes en allemand | |
| E. LENNHOF. — Die Nordamerikanische Freimaurerei..... | 2.— |
| ED. PLANTAGENET. — La Franc-Maçonnerie française..... | 2.— |
| (Id. en allemand). | |



111